

DOSSIER D'IMPORTATION – GERMAN AUTO IMPORT



Ce dossier regroupe l'ensemble des documents contractuels relatifs à votre projet d'acquisition d'un véhicule à l'étranger.
Merci de bien vouloir :

- prendre connaissance de l'ensemble des documents,
- compléter les informations demandées,
- parapher chaque page,
- signer aux emplacements indiqués.

Ces documents définissent précisément le cadre de la mission confiée à German Auto Import ainsi que les conditions de réalisation de la prestation. Pour toute question, je reste à votre disposition.

Dominique DIDIERLAURENT
German Auto Import

Paraphe client : _____

CONTRAT DE RECHERCHE

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de confier à German Auto Import une mission d'assistance à la recherche et à l'acquisition d'un véhicule d'occasion situé à l'étranger, dans le cadre d'une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat. Le Client agit en qualité d'acheteur direct auprès du vendeur et contracte directement avec celui-ci.

FORMULES (cocher la formule choisie)

Les prix indiqués incluent l'ensemble des services décrits ci-dessous. Les formules suivantes déterminent strictement l'étendue de la mission confiée à German Auto Import.

☐ Formule CONFORT – 1 850 € TTC

- Aide à la recherche du véhicule
- Vérification formelle et apparente des documents transmis par le vendeur, sans

audit juridique, technique ou administratif approfondi, et sous réserve de l'exactitude des informations communiquées par le vendeur

- Formalités d'export auprès des autorités du pays exportateur, plaques étrangères pour l'Allemagne
- Négociation du prix
- Traduction non certifiée des documents fournis, à titre strictement informatif, sans valeur contractuelle ni interprétation juridique
- Contrôle du carnet d'entretien lorsqu'il est disponible et/ou vérification des informations d'entretien accessibles via l'ordinateur de bord du véhicule, lorsque cette fonctionnalité existe
- Mise en langue française des ordinateurs de bord
- Rapatriement du véhicule à Strasbourg
- Pose des plaques WW et remise des clés à Strasbourg
- Démarches administratives d'obtention du Quitus fiscal et du Certificat d'immatriculation définitif, hors frais du Certificat (ex-carte grise)

Limite géographique du forfait :

Le tarif de la formule Confort comprend le rapatriement du véhicule à Strasbourg lorsque celui-ci se trouve à une distance routière maximale de 1 000 km de Strasbourg.

Au-delà de cette distance, un devis spécifique sera établi en fonction de la localisation du véhicule et des frais de déplacement et de rapatriement. Ce devis devra être accepté par le Client avant tout engagement.

Cette disposition s'applique également à la formule Confort Plus.

Paraphe client : _____

☐ **Formule CONFORT PLUS – 2 450 € TTC (services de la formule Confort**

complétés par :)

- Traduction non certifiée des documents fournis, à titre informatif, sans valeur

contractuelle ni interprétation juridique.

- Assistance post-livraison et médiation amiable avec le vendeur ou les autorités

du pays exportateur (allemand, anglais, italien ou espagnol), limitée à des démarches de communication, d'échange d'informations et de tentative de résolution amiable du litige.

- Cette assistance est assurée sans représentation juridique, sans garantie de résultat, et à l'exclusion de toute procédure judiciaire ou pré-contentieuse.

- L'intervention du Mandataire est limitée à un rôle d'intermédiaire dans les échanges et ne saurait constituer une prise en charge du litige ni une substitution au Client.

- L'assistance est fournie pour une durée maximale de 24 mois à compter de la remise des clés, et dans la limite d'un usage raisonnable.

- Toute demande excédant ce cadre (multiplication des sollicitations, complexité particulière du dossier, ou intervention prolongée) pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire sur devis.

ACCEPTATION DU RISQUE

Le Client reconnaît expressément que l'acquisition d'un véhicule d'occasion, en particulier à distance et à l'étranger, comporte un risque inhérent. Il est informé que certains défauts, y compris graves ou non apparents, peuvent exister et ne peuvent être détectés sans démontage ou investigations techniques approfondies, ni sans accès complet à l'historique du véhicule. Le Client déclare en conséquence accepter ce risque et reconnaît que la mission confiée à GERMAN AUTO IMPORT ne comprend aucune expertise technique approfondie ni audit complet de l'historique du véhicule. Le Client reconnaît également que les informations relatives au véhicule proviennent du vendeur ou de tiers et sont fournies sous leur seule responsabilité.

OPTIONS (cocher si applicable) *

☐ Expertise indépendante – Sur devis.

☐ Livraison domicile – Voir carte des tarifs sur le site de German Auto Import.

IDENTITÉ DU CLIENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

ENGAGEMENT DE LA MISSION – FORFAIT INITIAL DE 200 € TTC

Lorsque le Client souhaite que GERMAN AUTO IMPORT engage des démarches concrètes et approfondies auprès du vendeur d'un véhicule sélectionné, un forfait initial de 200 € TTC est exigible avant le commencement de ces démarches, conformément à l'article 7 des Conditions Générales de Vente.

Ce forfait comprend les premiers échanges avec le vendeur, les vérifications documentaires, les démarches de négociation ainsi qu'un premier rapport d'historique CarVertical.

Ce montant est intégralement déduit des honoraires de GERMAN AUTO IMPORT lorsque l'acquisition aboutit.

Si le véhicule initialement sélectionné n'est pas acquis et que la recherche se poursuit dans le cadre de la même mission, aucun nouveau forfait initial de 200 € n'est demandé.

Tout rapport CarVertical supplémentaire concernant un autre véhicule est facturé 50 € TTC, après accord du Client.

En cas d'abandon de la mission, les sommes dues au titre des prestations réalisées sont déterminées conformément aux Conditions Générales de Vente et aux dispositions légales applicables.

Paraphe client : _____

COMMENCEMENT DE LA PRESTATION AVANT L'EXPIRATION DU DÉLAI DE RÉTRACTATION

☐ Je demande expressément à GERMAN AUTO IMPORT de commencer l'exécution

de la prestation avant l'expiration du délai légal de rétractation de 14 jours. Je reconnais avoir été informé qu'en cas d'exercice de mon droit de rétractation après le commencement de la prestation à ma demande expresse, je reste redevable du montant correspondant aux prestations effectivement réalisées jusqu'à la communication de ma décision de me rétracter, conformément aux dispositions légales applicables. Je reconnais également qu'en cas d'exécution complète de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation, après mon accord préalable et exprès et reconnaissance de la perte de mon droit de rétractation après exécution complète, je ne pourrai plus exercer ce droit.

RÉFÉRENCE AUX CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de GERMAN AUTO IMPORT, qui font partie intégrante du présent contrat. fi

* Attention : les options restent des options à choisir, quelle que soit la formule retenue. Elles ne sont pas incluses dans les formules Confort ou Confort Plus.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du Client :

Signature du Mandataire (German Auto Import) :

Paraphe client : _____

MANDAT DE COURTAGE / INTERMÉDIATION

Entre les soussignés, GERMAN AUTO IMPORT, représentée par M. Dominique DIDIERLAURENT, ci-après dénommée « le Mandataire », Et M./Mme demeurant, ci-après dénommé « le Client ».

Article 1 – Objet du mandat

Le Client confie au Mandataire un mandat d'intermédiation et d'assistance comprenant notamment : La recherche d'un véhicule correspondant aux critères définis par le Client, La mise en relation avec des vendeurs professionnels ou particuliers, L'assistance aux échanges relatifs au prix et aux conditions d'achat, L'organisation de l'importation et du rapatriement du véhicule, L'assistance administrative liée aux documents d'importation (collecte, vérification formelle, traduction si nécessaire), et l'accompagnement pour les formalités d'immatriculation définitive en France.

Article 2 – Constat visuel et photos lors de l'enlèvement

Le Mandataire ne se déplace pas avant l'achat pour inspecter le véhicule. Lors de l'enlèvement, un constat visuel sommaire est réalisé et des photos sont prises afin de matérialiser l'état apparent du véhicule. Ces éléments sont transmis au Client à titre informatif.

Article 3 – Absence d'expertise technique

Aucun contrôle mécanique approfondi ni expertise technique n'est effectué par le Mandataire. Un expert indépendant ou une garantie mécanique peut être proposé sur devis séparé.

Article 3 bis – Acceptation du risque et limites

Le Client reconnaît que le Mandataire n'effectue aucune expertise technique approfondie du véhicule, ni aucun démontage ou contrôle mécanique spécialisé.

Il est expressément informé que certains défauts, y compris graves ou non apparents, peuvent ne pas être détectés sans investigations techniques spécifiques.

Le Client reconnaît les risques inhérents à l'acquisition d'un véhicule d'occasion, particulièrement lorsque celui-ci est acheté à distance et à l'étranger.

Les informations relatives à l'état, à l'entretien et à l'historique du véhicule proviennent principalement du vendeur ou de tiers. Le Mandataire ne garantit ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Ces dispositions ne dispensent toutefois pas le Mandataire de ses propres obligations légales et contractuelles, notamment de diligence, d'information et de conseil, dans les limites de la mission qui lui est confiée.

Article 4 – Rémunération

La rémunération du Mandataire correspond à la formule choisie par le Client dans le contrat de recherche, sous réserve des éventuels devis complémentaires acceptés.

Lorsqu'un véhicule est sélectionné et que le Client demande au Mandataire d'engager des démarches approfondies auprès du vendeur, un forfait initial de 200 € TTC est exigible conformément aux Conditions Générales de Vente.

Ce forfait comprend un premier rapport CarVertical et est intégralement déduit de la rémunération finale si l'acquisition aboutit.

Si le véhicule initialement sélectionné n'est pas acquis et que la recherche se poursuit dans le cadre de la même mission, aucun nouveau forfait initial n'est demandé. Chaque rapport CarVertical supplémentaire est facturé 50 € TTC après accord du Client.

Le solde des honoraires est exigible lors de la remise des clés, sauf disposition particulière convenue par écrit.

Pour les véhicules situés à plus de 1 000 km routiers de Strasbourg, les frais complémentaires font l'objet d'un devis spécifique accepté préalablement par le Client.

Article 5 – Responsabilité

Le Mandataire est tenu à une obligation de moyens dans l'exécution des prestations qui lui sont contractuellement confiées.

Il n'agit pas en qualité de vendeur du véhicule et ne garantit ni son état mécanique, ni l'absence de vices cachés, ni l'exactitude des déclarations du vendeur ou des tiers.

Il ne se substitue pas au vendeur dans l'exécution des obligations légales et contractuelles de celui-ci.

Le Mandataire demeure toutefois responsable des dommages imputables à un manquement à ses propres obligations contractuelles ou légales, dans les conditions du droit applicable.

Paraphe client : _____

Article 6 – Durée du mandat

Mandat conclu pour une opération unique et prenant fin à l'accomplissement de la mission.

Article 7 – Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance du présent mandat et l'accepte sans réserve.

Fait à, le

Signature du Client (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du Mandataire

Paraphe client : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GERMAN AUTO IMPORT

Article 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de courtage, d'intermédiation et d'assistance proposées par GERMAN AUTO IMPORT.

Article 2 - Nature des véhicules

Les véhicules proposés sont des véhicules neufs ou d'occasion, selon les cas, situés principalement en Allemagne ou dans un autre État membre de l'Union européenne.

Article 3 - Rôle du prestataire

GERMAN AUTO IMPORT agit exclusivement en qualité d'intermédiaire. Elle n'est ni vendeur, ni propriétaire des véhicules proposés.

Article 4 - Commande

Toute commande devient définitive après acceptation du devis ou signature du contrat de recherche, sous réserve des dispositions légales impératives relatives au droit de rétractation lorsqu'elles sont applicables.

Article 5 - Prix et conditions particulières de rapatriement

Les prix des prestations de GERMAN AUTO IMPORT sont définis dans le contrat de recherche ou dans le devis accepté par le Client.

Les tarifs forfaitaires des formules Confort et Confort Plus comprennent le rapatriement du véhicule jusqu'à Strasbourg, sous réserve que celui-ci soit situé à une distance routière maximale de 1 000 kilomètres de Strasbourg.

Pour tout véhicule situé à plus de 1 000 kilomètres routiers de Strasbourg, les frais de déplacement, de prise en charge et de rapatriement font l'objet d'un devis complémentaire spécifique, établi en fonction de la localisation du véhicule et des contraintes logistiques.

Ce devis complémentaire est communiqué au Client et doit faire l'objet de son acceptation expresse avant tout engagement de frais supplémentaires.

À défaut d'acceptation du devis complémentaire, GERMAN AUTO IMPORT n'est pas tenue d'organiser le rapatriement du véhicule concerné aux conditions tarifaires forfaitaires initialement prévues.

Les frais d'immatriculation définitive, ainsi que les prestations optionnelles ou complémentaires expressément prévues au contrat, demeurent à la charge du Client.

Article 6 - Paiement

Les modalités de paiement sont celles prévues au devis ou au contrat de recherche. Les paiements s'effectuent exclusivement par des moyens légaux autorisés.

Article 7 - Engagement de la mission et frais de contrôle d'historique

Lorsque le Client, après examen d'un véhicule proposé ou identifié dans le cadre de la recherche, souhaite que GERMAN AUTO IMPORT engage des démarches concrètes et approfondies auprès du vendeur en vue de son éventuelle acquisition, il verse préalablement un forfait d'engagement et de vérification de 200 € TTC.

Ce forfait comprend notamment :

- La prise de contact approfondie avec le vendeur ;
- Les demandes de renseignements et de documents complémentaires ;
- Les vérifications administratives et documentaires usuelles ;
- Les échanges relatifs à l'état et à l'historique du véhicule ;
- La négociation du prix et des conditions de vente ;
- Un premier rapport d'historique CarVertical concernant le véhicule

sélectionné.

Aucune démarche approfondie auprès du vendeur n'est engagée avant réception effective du forfait de 200 € TTC.

Déduction du forfait

En cas de réalisation de l'acquisition, les 200 € TTC versés sont intégralement déduits des honoraires de GERMAN AUTO IMPORT correspondant à la formule contractuelle choisie.

Paraphe client : _____

Poursuite de la recherche

Si le véhicule initialement sélectionné n'est finalement pas acquis et que le Client souhaite poursuivre la recherche dans le cadre de la même mission, aucun nouveau forfait initial de 200 € TTC n'est exigé.

En revanche, chaque nouveau rapport CarVertical concernant un autre véhicule fait l'objet d'une facturation complémentaire de 50 € TTC, après accord préalable du Client.

Abandon de la mission

Lorsque le Client décide d'abandonner sa recherche après le commencement des prestations, les sommes dues à GERMAN AUTO IMPORT sont déterminées en fonction des prestations effectivement réalisées et des conditions contractuelles applicables.

Le forfait initial de 200 € TTC peut être conservé en rémunération des prestations réalisées, sous réserve des dispositions légales impératives, notamment celles relatives au droit de rétractation et au paiement proportionnel des services exécutés.

Limites du contrôle d'historique

Les informations figurant dans les rapports CarVertical proviennent de bases de données et de prestataires tiers.

GERMAN AUTO IMPORT ne garantit ni l'exhaustivité ni l'exactitude de ces informations. L'absence de sinistre, d'anomalie kilométrique ou d'incident dans un rapport ne constitue pas une garantie de l'absence de défaut ou d'antécédent du véhicule.

Le rapport d'historique ne remplace pas une expertise technique indépendante.

Article 8 - Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et dépendent notamment des transporteurs et des administrations compétentes.

Article 9 - Droit de rétractation et commencement anticipé de la

prestation Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement avec un Client ayant la qualité de consommateur, celui-ci dispose, conformément aux dispositions du Code de la consommation, d'un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation. Lorsque le Client souhaite que GERMAN AUTO IMPORT commence l'exécution de la prestation avant l'expiration de ce délai, il en fait la demande expresse.

Le Client reconnaît que, s'il exerce son droit de rétractation après avoir expressément demandé le commencement de l'exécution de la prestation, il reste redevable du montant correspondant aux prestations effectivement réalisées jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, ce montant étant déterminé conformément aux dispositions légales applicables.

Lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant l'expiration du délai de rétractation, après accord préalable et exprès du Client pour que son exécution commence avant la fin de ce délai et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit de rétractation après exécution complète, le Client ne peut plus exercer ce droit.

Article 10 - Responsabilité

GERMAN AUTO IMPORT est tenue à une obligation de moyens dans le cadre des prestations d'intermédiation, d'assistance administrative et de rapatriement qui lui sont contractuellement confiées.

GERMAN AUTO IMPORT n'étant pas le vendeur du véhicule, elle n'assume pas les garanties légales incombant à celui-ci et ne garantit pas l'absence de défauts techniques ou de vices cachés.

Elle ne répond pas des manquements propres au vendeur ni des décisions prises par les autorités administratives, sauf lorsqu'un dommage résulte d'un manquement qui lui est personnellement imputable dans l'exécution de sa mission.

Sa responsabilité demeure régie par les dispositions légales applicables.

Paraphe client : _____

Article 10 Bis - Responsabilité limitée de l'intermédiaire - Paiement

direct au vendeur GERMAN AUTO IMPORT intervient exclusivement en qualité d'intermédiaire indépendant chargé de la mise en relation, de l'assistance administrative, linguistique et logistique dans le cadre de l'acquisition de véhicules auprès de vendeurs tiers situés notamment à l'étranger. GERMAN AUTO IMPORT n'est pas le vendeur du véhicule, sauf mention écrite contraire figurant expressément sur la facture de vente ou le contrat de vente. Le client reconnaît être informé que le paiement du prix du véhicule est effectué directement entre les mains du vendeur propriétaire du véhicule, sans transit, détention ni encaissement des fonds par GERMAN AUTO IMPORT. GERMAN AUTO IMPORT procède à des vérifications purement usuelles de cohérence des documents transmis par le vendeur sans pouvoir garantir l'absence de fraude, d'insolvabilité, de fausse déclaration ou de disparition du vendeur. Le client demeure seul décisionnaire de son engagement financier et du paiement effectué directement au vendeur, après avoir reçu les informations et documents transmis dans le cadre de la mission d'intermédiation.

La responsabilité de GERMAN AUTO IMPORT au titre de ses propres prestations d'intermédiation demeure soumise aux dispositions légales applicables et ne peut être exclue ou limitée en méconnaissance des droits impératifs du Client.

Article 11 - Garanties

Les garanties éventuelles sont celles proposées par le vendeur ou par des compagnies d'assurance spécialisées, sur devis séparé.

Article 12 - Réserve de propriété

Le cas échéant, la réserve de propriété s'applique conformément aux conditions du vendeur.

Article 13 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux français. Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Paraphe client : _____

GERMAN AUTO IMPORT ALSACE

Accompagnement et importation de véhicules européens

FICHE DE COORDONNÉES BANCAIRES

Document informatif à destination de la clientèle

TITULAIRE BÉNÉFICIAIRE

Dominique DIDIERLAURENT

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, S.A.

IBAN

ES22 0182 6727 1902 0161 7573

BIC / SWIFT

BBVAESMMXXX

ENSEIGNE COMMERCIALE

GERMAN AUTO IMPORT ALSACE

Activité exercée depuis l'Alsace - Siège administratif à Estepona (Espagne)

Règlement par virement SEPA, de préférence instantané.

Aucun paiement n'est demandé lors de la simple transmission de cette fiche.

Le forfait initial de 200 EUR TTC est exigible selon les conditions du dossier d'importation.

Fiche établie par German Auto Import Alsace - ne constitue pas un certificat émis par BBVA.

Les coordonnées du bénéficiaire doivent être vérifiées avant tout virement.

www.occasion-auto-allemande.fr